https://ww2.ac-poitiers.fr/ecogest/spip.php?article812 - Auteur : Marie-Anne Dupuis

Franchisé : indépendance ou cloisonnement ?

publié le 08/09/2015

Descriptif :

Un article intéressant pour aborder la franchise en classe de bac pro commerce

Concernant la franchise, 2 grandes idées distinctes se manifestent. Alors que certains sont persuadés qu'être à la tête d'une enseigne franchisée s'apparente à une forme d'ingérence de la part du franchiseur, d'autres affirment le contraire.

Nous pouvons d'ores et déjà vous l'affirmer : être franchisé, c'est disposer de libertés similaires à un chef d'entreprise lambda, un cadre et un accompagnement en plus, pour faire très bref.

Mais, allons un petit peu plus loin aujourd'hui, et levons le voile sur ces différentes idées.

Une indépendance (presque) totale

Être franchisé, c'est bénéficier d'une forme de liberté tant juridique que morale. Les personnes qui n'envisagent pas immédiatement la franchise comme une solution, se focalisent souvent sur le franchiseur qui se trouve au sommet de la pyramide. Pour eux, faire partie d'une franchise, c'est profiter d'une certaine assistance qui empêche la liberté propre à tout entrepreneur.

Source : Groupe Emova

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.